

Point 8. Collège Thurmann



Assemblée générale du SidP avec exécutifs

21 octobre 2026 - 19h30 – Boncourt

- Lors des différentes séances traitant de la rénovation du collège Stockmar et de la planification financière, il vous a déjà été indiqué à plusieurs reprises que le bâtiment du collège Thurmann aujourd'hui âgé de 34 ans, nécessiterait également des travaux de rénovation.
- Un des éléments prioritaire concerne la toiture du collège et son étanchéité puisque celle-ci nécessite depuis quelques années des interventions récurrentes de réparation ponctuelle et a déjà engendré des infiltrations d'eau jusque dans le bâtiment.
- Une étude préliminaire a déjà été confiée à un architecte par la CESAC pour évaluer l'ampleur des travaux.

Photos de dégâts constatés :



Img. 1 : Présence d'eau sous la couverture zinc lors des sondages



Img. 2 : Corrosion en sous face de la couverture zinc révélée lors des sondages



Img. 3 : Remontée d'eau au droit d'un raccord de couverture



Img. 4 : Corrosion sous-jacente avancée traversant la protection en zinc



Img. 5 : Réparation de raccord, présence de nouvelles fissurations

Photos de dégâts constatés :



Img. 6 : Présence de nombreuses réfections ponctuelles



Img. 12 : Sortie de câble avec capotage manquant



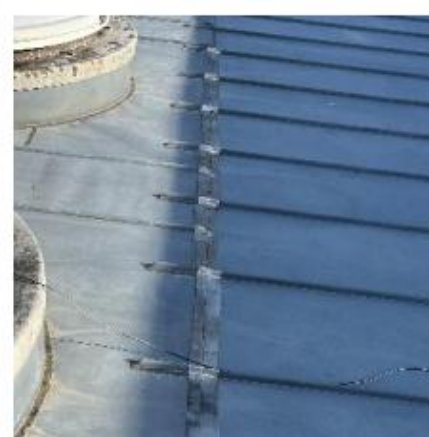
Img. 13 : Fenêtre de toit en polycarbonate, opacification due à l'exposition aux UVs



Img. 14 : Dégradation d'une fenêtre de toit, habillage manquant et présence d'humidité dans le bois



Img. 15 : Fenêtre de toit en polycarbonate, opacification due à l'exposition aux UVs



Img. 16 : Raccord entre édicule de lanterneaux et couverture zinc - réparation provisoire



- Compte tenu de l'âge du bâtiment et un constat sur place notamment par les concierges, d'autres éléments méritent d'être vérifiés tels que les stores, fenêtres, l'électricité et l'éclairage de secours, ainsi que la qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment.
- Avant de prendre des décisions et d'engager des dépenses, le comité du SidP a demandé à la CESAC d'approfondir les études. L'objectif étant de pouvoir disposer d'une analyse complète du bâtiment et une planification des travaux et dépenses à venir la plus détaillée possible.
- Pour rappel et à ce jour les 19 communes du district plus Soubey prennent en charge les coûts de maintenance et exploitation de ce bâtiment qui appartient à la Communauté de l'école secondaire d'Ajoie et du Clos du Doubs (CESAC).

- Afin de pouvoir disposer de cette vision complète des travaux et dépenses à venir sur ce bâtiment, la CESAC va soumettre à son assemblée de la semaine prochaine un crédit d'études pour les éléments suivants :

• Analyse toiture (architecte) - déjà réalisée (compétence comité)	CHF	9'930.00	TTC
• Analyse globale, coordination et rapport final (architecte)	CHF	19'107.75	TTC
• Analyse chauffage, sanitaire et ventilation + CECB+ (thermicien)	CHF	16'323.10	TTC
• Analyse protection incendie (ingénieur protection incendie)	CHF	10'539.75	TTC
• Analyse installation électrique (électricien)	CHF	5'500.00	TTC
• Total intermédiaire	CHF	61'400.60	TTC
• Jetons de présence, prestations internes, sondages, divers	CHF	13'599.40	TTC
• Montant total crédit à voter	CHF	75'000.00	TTC

- L'objectif est de pouvoir disposer d'un rapport complet avec estimation des coûts d'ici le début de l'année prochaine.